



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE
VILLE DE NORMANDIN

AVIS PUBLIC
AUX PERSONNES INTÉRESSÉS

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal de la ville de Normandin a adopté une résolution le 4 décembre 2023, relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil pour 2024. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 20 h :

Le lundi, 15 janvier	Le lundi, 13 mai	Le lundi, 16 septembre
Le lundi, 12 février	Le lundi, 10 juin	Le lundi, 7 octobre
Le lundi, 11 mars	Le lundi, 8 juillet	Le lundi, 4 novembre
Le lundi, 15 avril	Le lundi, 12 août	Le lundi, 2 décembre
		Le lundi, 9 décembre

DONNÉ À NORMANDIN CE 5^E JOUR DE DÉCEMBRE 2023.


Jean-Sébastien Nadeau

Directeur général et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Jean-Sébastien Nadeau, directeur général et greffier de la ville de Normandin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Ville ainsi qu'affiché sur le babillard de l'hôtel de ville au 1048, rue Saint-Cyrille à Normandin, le 5 décembre 2023, en vertu du règlement 532-2018 concernant la publication des avis publics adopté le 12 mars 2018.

En foi de quoi, je donne certificat ce cinquième jour du mois de décembre 2023.


Jean-Sébastien Nadeau